

COMITE DIRECTEUR

19 SEPTEMBRE 2020 - VISIOCONFERENCE

PRÉSENTS : A METTRE A JOUR

▪ **Comité directeur :**

Christian BABONNEAU, président général • Jean FOURNIER, conseiller auprès du président
• Gérard BRIAUD, secrétaire général • Jacqueline ROCHER, trésorière • Sophie ERIDIA, secrétaire générale adjointe • Anne-Marie LEMOINE, vice-présidente Formations • Jean-Luc ANDRE, vice-président Activités • Dominique JOLY, vice-présidente déléguée Activités gymniques et d'expression • Patrick LAURENDEAU, vice-président délégué Activités sportives • Claude SCHMIT, vice-président délégué Activités artistiques et culturelles • Laurence MUNOZ, vice-présidente Solidarités et Innovations • Bertrand ROUSSEAU, médecin fédéral • Philippe BLANC, chargé de mission relais entre les élus • Roland BAZIN, chargé de mission Grandes associations • Charles AGENET, membre • Marie-Laure BLEGER, membre • Annick DECERLE, membre • Nicole HAY, membre • Pascal FONTENEAU, membre • Nicolas MENAGER, membre • Marie-France NOEL, membre • Céline REIXACH, membre Philippe RENAUD, trésorier adjoint • Bernard OLIVIER, membre
Membre invité : Gilles MORIN, aumônier national

▪ **Siège fédéral :**

Laurence SAUVEZ, directrice technique nationale • Valérie BELSITO, responsable du pôle administratif, juridique et financier • Julien MARY, responsable du pôle activités et formations • Lucie RENAULT, responsable du pôle promotion et développement • Gérard SANTORO, conseiller technique national • Eric LAMARQUE, conseiller technique national • Guillaume GARREAU, directeur de Forma' • Anny SYLVESTRE-BARON, conseillère technique nationale • Annabelle MATHIEU, attachée de direction

Excusés : Anne CORDIER, vice-présidente Territoires et international • Claude SCHMIT, vice-président délégué Activités artistiques et culturelles (samedi après-midi) • Nicolas MENAGER, membre (samedi après-midi représentation AG d'un CD)

1 ACCUEIL

Après avoir remercié les membres du comité directeur pour leur présence en visioconférence, le président général rappelle que certaines réunions initialement prévues en présentiel doivent se tenir en distanciel. Il convient de poursuivre le travail quelle que soit la forme pour veiller à la santé de tous.

Le président général souligne la singularité de la période depuis maintenant le mois de mars, les difficultés qu'il y a pu y avoir à prendre certaines décisions et la complexité rencontrée pour gérer la fédération dans ces circonstances. Malheureusement, il est probable que ces difficultés perdurent et le travail auprès des structures territoriales et leur accompagnement va devoir s'intensifier. Il dit avoir des inquiétudes pour les prochaines saisons.

Le président général, au nom du comité directeur, adresse toute sa sympathie et toutes ses pensées à Anny Sylvestre-Baron suite au décès de son époux. Anny Sylvestre-Baron remercie l'ensemble des acteurs fédéraux pour leurs mots de soutien.

Le président général, au nom du comité directeur, adresse son soutien à la famille de Luc Herrmann parti en juillet dernier. Madame Herrmann a adressé ses remerciements à tous pour leur accompagnement.

Le président général souhaite à Monique Rouge un prompt rétablissement.

Enfin, le président général informe le comité directeur du départ de Nicolas Léger, chargé de communication digitale le 25 septembre 2020 pour une nouvelle opportunité professionnelle. Il sera remplacé par Simon Vanpeperstraete.

2 TEMPS DE REFLEXION

Le père Gilles Morin propose une intervention autour de la vulnérabilité. Depuis le début de la crise, le mot de vulnérabilité est très souvent entendu. Ainsi la société prend acte de ses fragilités et la crise l'oblige à un constat d'humilité et de droit au vacillement. Au-delà de la question sanitaire, elle interroge également l'humain, le relationnel, le culturel. L'homme ne contrôle pas tout, il n'est pas tout puissant. Il ne faut pas avoir peur de dire ses fragilités, de les partager, d'accepter l'aide de l'autre pour rebondir, pour avancer.

Pour le père Gilles Morin, la fédération déjà consciente des vulnérabilités de chacun, offre sa place à tous et développe des activités pour tous dans le respect des possibilités de chacun.

Le comité directeur est invité à s'exprimer. L'idée qu'il n'y ait pas d'obligation à réussir mais à faire de son mieux semble partagée par tous. Il convient de se défier de la logique de donner la place au plus fort. De plus, il est ajouté que la période de confinement a été un moment propice à l'introspection et à la réflexion sur les engagements professionnels et personnels.

3 INFORMATIONS GENERALES

3.1 DISPOSITIONS DE RENTREE AU SIEGE FEDERAL : PROTOCOLE SANITAIRE

Laurence Sauvez indique que Paris étant en zone d'alerte le protocole sanitaire initial mis en place du 1^{er} juin au 28 juin va être remis en place jusqu'au 18 octobre à savoir que les salariés sont répartis en 2 groupes qui alternent travail en présentiel et télétravail. Il s'agit à la fois de limiter les déplacements des salariés (2 ou 3 jours de télétravail en fonction des semaines) et les interactions entre eux.

Il est demandé aux salariés du siège fédéral de limiter les déplacements à titre professionnel en dehors de Paris.

3.2 REUNIONS

Le bureau exécutif a décidé ne pas autoriser la tenue de réunion de plus de 10 personnes du 18 septembre au 16 octobre. Cette décision peut être revue à tout moment en raison du contexte sanitaire.

Le comité directeur est destinataire des informations générales ci-dessous.

• Les rendez-vous

- 29 juin : assemblée générale du CNOSF (A. Cordier)
- 16 juillet : rendez-vous avec Amélie Le Fur, présidente du CPSF (S. Eridia, Laurence Sauvez, Gérard Santoro)
- 20 juillet : conseil d'administration de la COFAC (J. Mary)
- 4 septembre : collège associatif du Fonjep en distanciel (A. Cordier)
- 8 septembre : congrès du CNOSF (L. Munoz, L. Sauvez)
- 11 septembre : bureau directeur
- 14 septembre : réunion préparatoire avec l'ANS au CNOSF (L. Sauvez)
- 16 septembre : AGO de l'AFSVFP (J. Vintzel)
- 16 septembre : téléconférence médicale interfédérale du CNOSF (B. Rousseau)
- 17 septembre : rencontre avec la présidente de l'agence du service civique (C. Babonneau)
- 18 septembre : bureau directeur
- 19 septembre : comité directeur
- 21 septembre : CA de la COFAC en distanciel (P. Fonteneau)
- 22 septembre : réunion des DTN au Creps de Chatenay Malabry (L. Sauvez)
- 24 septembre : échange avec Anne-Laure Cattelot, députée du Nord et Joël Giraud, secrétaire d'Etat à la ruralité autour des travaux sur le dispositif d'aide pour les harmonies musicales (J. Mary)
- 28 septembre : AG de la Cofac en distanciel (P. Fonteneau)
- 29 septembre : réunion d'information consacrée au programme Erasmus + sport au CNOF (J. Mary)
- 29 septembre : collège associatif du Fonjep (A. Cordier)
- 9 octobre : soirée de remise des trophées Club+ (C. Babonneau)
- 13 octobre : CA de l'UCPA (G. Briaud)
- 13 octobre : Dîner débat Club Sport sur les violences dans le sport (S. Eridia)
- 17 et 18 octobre : conseil du territoire // *annulé*

Le président précise, rappelle ou indique certains points ci-dessous.

3.3 RENDEZ-VOUS AVEC AMELIE LE FUR, PRESIDENTE DU COMITE PARALYMPIQUE SPORTIF FRANÇAIS

Le 16 juillet 2020, Sophie Eridia, Laurence Sauvez et Gérard Santoro ont rencontré Amélie Le Fur, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français. Ce rendez-vous avait pour objectif une meilleure connaissance mutuelle des 2 structures dans le cadre de la nouvelle affiliation de la fédération au CPSF.

Sophie Eridia indique que la présidente s'est montrée très ouverte quant aux possibilités de collaborer avec d'autres fédérations que celles avec lesquelles le comité paralympique est habitué à travailler. Ainsi ce dernier a indiqué qu'il souhaitait qu'il y ait des référents dans les CROS et que les fédérations aient elles aussi un référent afin de faciliter les communications.

Sophie Eridia, Laurence Sauvez et Gérard Santoro ont présenté les différents projets et actions de la fédération les AVA, la convention avec l'association Voir ensemble.

Gérard Santoro souligne le fait que bien que le CPSF œuvre surtout pour les athlètes de haut niveau, il n'en est pas moins ouvert au développement à une pratique du plus grand nombre.

Laurence Sauvez rappelle toute l'importance d'être référencé dans le handiguide du sport car cela permet une visibilité et une valorisation des actions menées par les associations dans l'accueil de tous les publics.

3.4 RETOUR SUR LE CONGRES DU CNOSF

Laurence Munoz et Laurence Sauvez ont assisté au congrès du CNOSF qui s'est tenu le 8 septembre 2020. Laurence Munoz indique qu'il s'agissait d'un séminaire de réflexion autour de sujets saillants pour le monde sportif. Avant d'indiquer les points de travail, elle souligne le fait que ce congrès était empreint d'une meilleure communication et écoute des participants et d'une assistance moins passive qu'à l'ordinaire.

Après les discours d'ouverture de Denis Masegla et de Jean-Michel Brun les participants ont assisté à 3 ateliers autour de :

- Actions d'accompagnement du CNOSF pour les fédérations et les clubs
- Accompagnement des membres du CNOSF dans les territoires de vie
- Unité du mouvement olympique et sportif français

Laurence Munoz souligne que le CNOSF, ici, joue son rôle de coordinateur. Elle indique que la fédération s'est inscrite pour participer à la poursuite des travaux initiés lors de ce séminaire.

Laurence Sauvez ajoute que Denis Masegla a indiqué sa volonté que l'Etat contribue à un financement de la prise des licences. L'Agence nationale du sport étudie la faisabilité d'une allocation à la licence. Un outil de suivi de l'évolution de prise de licences est en cours d'élaboration par le CNOSF.

3.5 AGENCE NATIONALE DU SPORT

Le président général indique que Michel Cadot a été nommé en juillet dernier délégué interministériel aux jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et délégué interministériel aux grands événements sportifs en lieu et place de Jean Castex et a été nommé le 16 septembre président de l'agence nationale du sport.

Pour mémoire, les fédérations multisports et affinitaires sont représentées au sein de l'ANS par Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, co-présidente de la FSGT.

Laurence Sauvez indique que dans le cadre du plan de relance, 120 millions d'euros sont prévus pour le sport, sur deux ans : 40 millions sont fléchés pour le soutien à la création d'emploi dans les associations sportives, en renforcement du « plan Jeune » ; 50 millions sont dédiés à la transition énergétique des équipements sportifs ; 30 millions sont prévus pour soutenir les clubs et les fédérations, dont 8 à 9 millions d'euros pour le développement numérique (la fédération pourrait répondre à des appels à projet, notamment pour le développement du e-learning ou encore le lot 3).

3.6 RENCONTRE AVEC BEATRICE ANGRAND, DIRECTRICE DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

Le président général, Laurence Sauvez, Lucie Renault et Richard Margot ont rencontré Béatrice Angrand, directrice de l'agence du service civique, le 17 septembre 2020 au siège fédéral. Cette dernière s'est montrée très attentive et très intéressée par les actions menées par la fédération. Une demande de 20 missions complémentaires lui a été adressée. De plus, il a été envisagé de proposer des missions à l'étranger et de cibler un volontariat en lien avec la FIHEZAMA.

3.7 REPRESENTATIONS EXTERIEURES

3.7.1 COMMISSION ARMEES JEUNESSE

Laurence Sauvez, au titre de son engagement associatif et bénévole, est nommée par le comité directeur en tant que représentante de la FSCF pour la commission armées jeunesse

3.7.2 CONSEIL D'ORIENTATION CONSULTATIF DU FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND

Laurence Sauvez est désignée représentante de la FSCF en tant que membre pour le collège des représentants de la société civile au conseil d'orientation consultatif du Fonds citoyen franco-allemand mis en place et géré par l'OFAJ.

3.8 AUDIT SUR LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

La fédération sera auditée par un cabinet privé les 8 et 9 octobre 2020 dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de l'utilisation des fonds attribués. De nombreuses fédérations ont été soumises à cet audit.

3.9 RESSOURCES HUMAINES : ALTERNANCE

Le comité directeur valide le recrutement d'un alternant en communication sur 3 structures : FSCF, comité régional Auvergne-Rhône-Alpes, comité départemental Rhône.

3.10 MAGAZINE LES JEUNES

Il est rappelé que la fédération est à la recherche de contributeurs pour le magazine Les Jeunes. Les membres du bureau qui souhaitent contribuer à la rédaction des Jeunes peuvent se faire connaître auprès de Lucie Renault, Caroline Paradis ou Joséphine Lhopitault.

Il s'agirait de donner une parole plus politique au journal avec des positions plus franches sur certaines thématiques.

3.11 ACCORDS SALARIAUX

Le président indique que suite au retour favorable de la Dirrecte, des 3 syndicats et des prud'hommes, les nouveaux accords salariaux, adoptés en comité directeur du 20 juin 2020, ont été mis en place à compter du 1^{er} septembre 2020.

Le président indique que certains salariés semblent réticents à ces derniers. Il rappelle qu'ils sont le fruit d'une collaboration et qu'ils sont collectifs. En conséquence, ils ne peuvent pas répondre à l'ensemble des demandes individuelles.

Le président général demande aux membres du comité directeur de ne pas exprimer d'opinions sur les accords salariaux avec les salariés et de renvoyer les discussions vers le CSE à savoir Christian Babonneau, Jean Fournier, Tony Hersard, Dorothée Sirvin et Joby Rangon.

3.12 IMPULSION 75

Dans le cadre des actions menées en lien avec l'association Impulsion 75 et de la convention qui devrait être signée, un module de formation pour les jeunes concernés se tiendra au siège fédéral du 26 au 30 octobre 2020.

3.13 TRAVAUX SUR LE DISPOSITIF D'AIDE POUR LES PRATIQUES MUSICALES EN AMATEUR

La Députée Anne-Laure Cattelot a convié la fédération à un déplacement le jeudi 24 septembre 2020 en compagnie du Secrétaire d'Etat chargé de la ruralité, Joël Giraud. Un échange aura lieu avec Joël Giraud et Anne-Laure Cattelot. Ce sera notamment l'occasion de poursuivre les travaux sur le dispositif d'aide pour les pratiques musicales en amateur (harmonies, batteries-fanfares, fanfares) évoqué lors d'une réunion au Ministère de la Culture le 24 février 2020, en présence de Frank Riester et qui a été retardé compte tenu de la crise sanitaire.

Ce dispositif est massivement soutenu par les fédérations : Confédération Musicale de France (CMF) ; Confédération Française des Batteries et Fanfares (CFBF) ; Fédération Sportive et Culturelle de France (UFF) et l'Union des Fanfares de France (UFF).

Julien Mary représentera la fédération lors de ce déplacement.

4 FINANCES

4.1 BILAN FINANCIER 2019/2020

Jacqueline Rocher indique que, compte tenu des différentes annulations sur la saison 2019/2020 (manifestations, réunions, déplacements etc) et malgré les pertes liées à certaines annulations, le bilan financier 2019/2020 devrait être excédentaire.

4.2 BUDGET 2020/2021

Le budget 2020/2021 est en cours d'élaboration et devrait être présenté à l'équilibre. Les demandes de budget des commissions ont été validées hormis pour quelques demandes annexes.

4.3 LES FILIALES

Les bilans financiers des filiales de la fédération sont convenables. La boutique avec les agendas et les polos juges et arbitres notamment réalisent des ventes honorables. Forma', malgré la crise et l'annulation de nombreuses formations, se maintient.

4.4 LE PRET GARANTI PAR L'ETAT

La fédération a contracté un PGE à hauteur de 500 000€ dans le cadre de son plan de soutien aux structures territoriales. Après étude des demandes reçues, il est proposé que 20 structures reçoivent cette aide pour un budget total de 168 500€. Le bureau directeur a validé cette proposition qui est soumise au comité directeur.

Le président général indique que le PGE doit être remboursé dans l'année ou amorti sur 5 ans. Le comité directeur approuve cette attribution à 20 structures.

4.5 LES EFFECTIFS

A ce jour, la fédération aurait perdu 5565 licences en 2019-2020 par rapport à la saison précédente. Il va falloir entreprendre un travail autour de la prise des licences qui doivent se faire dès le début de saison et non uniquement pour les compétitions.

Une perte importante de licences est à noter en natation. Elle est due à l'action agressive de la Fédération française de natation ainsi qu'en volley-ball, dans le CD 49 en raison du départ de 30 associations.

4.6 FRAIS

Les notes de frais et les abandons de créance concernant la fédération pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 doivent être envoyées dans les plus brefs délais.

5 108EME CONGRES NATIONAL

Le président général indique que au regard de la situation sanitaire, il ne sera pas possible d'organiser le congrès tel que prévu par le cahier des charges.

A ce jour, 2 possibilités s'offrent à la fédération :

- Plan A : congrès réduit (forme et jauge) samedi et dimanche matin en plénières uniquement (pas de carrefours, ateliers, de villages) avec l'assemblée générale électorale en ouverture
- Plan B : tenue de l'assemblée générale en distanciel

Le comité directeur valide le plan A sous réserve de la validation préfectorale du protocole sanitaire proposé et de l'absence de mesures sanitaires plus restrictives. Une décision sera prise mi-octobre pour le maintien ou pas de cette forme au regard de la situation sanitaire.

Le comité directeur valide ainsi l'organisation sous la forme suivante :

- Samedi et dimanche matin
- Effectifs réduits
- Pas de carrefours
- Pas de forums
- Pas de village

L'ensemble des travaux se tiendra au Centre culturel de Bergerac. Les repas seront pris à la salle Anatole France de Bergerac.

Concernant le programme, le comité directeur valide :

- Samedi 28 novembre de 8h30 à 16h : assemblée générale électorale
- Samedi 28 novembre de 16h à 18h : table ronde « rebondir en innovant » avec des représentants du monde civil, associatif, fédéral, universitaire, politique

- Samedi 28 novembre de 18h à 19h : remerciements aux candidats sortants
- Dimanche 29 novembre de 9h à 10h : célébration
- Dimanche 29 novembre de 10h à 13h : informations générales et présentation d'actions

Il est envisagé de diffuser l'assemblée générale et la table ronde en facebook live.

Le comité directeur s'interroge sur la pertinence de la modification des statuts de la fédération de manière exceptionnelle et temporaire quant à l'octroi des pouvoirs dans le cadre de l'assemblée générale mais ne retient pas cette possibilité.

Dans le cadre de la réduction des effectifs, pourront participer au congrès les personnes suivantes :

- 40 bénévoles
- 265 délégués (votants)
- 25 membres comité directeur
- 11 nouveaux candidats
- 25 responsables de CN
- 25 membres de CN
- 2 présidents d'honneur
- 4 jeunes du groupe IDA
- 5 aumôniers nationaux
- 15 salariés du siège et CTN
- 10 invités locaux

En conséquence les membres d'honneur et les amis de la fédération ne pourront pas être invités. Les partenaires d'ordinaire présents lors du congrès seront informés de la situation et de l'organisation prévue ne leur permettant pas de tenir de stand.

De plus, les associations ne pourront pas, pour cette édition, participer aux congrès.

En ce qui concerne le trophée du jeune dirigeant traditionnellement remis lors du congrès et compte tenu de l'implication du crédit mutuel dans cette opération, Lucie Renault va prendre l'attache de Martine Genre, responsable du partenariat du Crédit mutuel. Il pourrait être envisagé qu'il soit remis lors des Assises de printemps.

6 CANDIDATURES AU COMITE DIRECTEUR

Dans le cadre de l'élection au comité directeur pour la mandature 2020/2024, la commission de surveillance des opérations électorales réunie le 16 septembre 2020 a jugé 28 candidatures recevables. La liste des candidats est présentée selon les dispositions du règlement intérieur point 20.4 : les candidat(e)s figureront sur une liste unique de présentation, où les noms seront classés par ordre alphabétique (après tirage au sort de la lettre à placer en tête de liste) dans chaque catégorie de postes prévus à l'article 14 des statuts fédéraux et porteront éventuellement la mention « candidat sortant ».

Le comité directeur a procédé au tirage au sort : lettre P.

Ainsi la liste des candidats à l'élection au comité directeur pour la mandature 2020/2024 sera présentée comme suit :

1. REIXACH Céline, candidate sortante
2. RENAUD Philippe, candidat sortant
3. ROUSSEAU Bertrand, candidat sortant
4. STORZ (ANTOINE) Ophélie
5. ARROYO Véronique
6. BABONNEAU Christian, candidat sortant
7. BLANC Philippe, candidat sortant
8. BLEGER Marie-Laure, candidate sortante
9. BRIAUD Gérard, candidat sortant
10. CARE Chloé
11. ERIDIA Sophie, candidate sortante
12. FONTENEAU Pascal, candidat sortant
13. FOURNIER Jean, candidat sortant
14. GENDRON Bruno

15. GOUIFFES Marie-Noëlle
16. GROCHULSKA Walter
17. HAY Nicole, candidate sortante
18. JOLY Dominique, candidate sortante
19. JOST Noémie
20. JULLIEN Philippe
21. LAMBERT Yves
22. LAURENDEAU Patrick, candidat sortant
23. LEMOINE Anne-Marie, candidate sortante
24. MANIGAUD Geneviève
25. MENAGER Nicolas, candidat sortant
26. MERCIER Cécile
27. MUNOZ Laurence, candidate sortante
28. OLIVIER Bernard, candidat sortant

7 CRISE SANITAIRE

Bertrand Rousseau procède à un point de situation sur la crise sanitaire.

A ce jour, compte tenu du fait que le virus soit récent et encore mal connu, la gestion du risque reste difficile. Un respect strict des gestes barrières entraînant une impossibilité des pratiques, il faut donc faire constamment un compromis avec des recommandations de pratiques compatibles avec un risque minimal acceptable.

Le virus circule toujours et il est toujours contagieux et virulent :

Contamination	Prévention
Contact mains – visage (bouche, nez, yeux)	Lavage des mains – SHA Ne pas se toucher le visage
Aérienne (toux, effort physique, chant...)	Distanciation physique Masque

Les gestes barrières (et protecteurs) sont les suivants :

- Lavage régulier des mains / désinfection Solution Hydro-Alcoolique (SHA) **et** ne pas porter ses mains au visage (nez, bouche, yeux)
- Port du masque **et** distanciation physique

En ce qui concerne les pratiques d'activités, elles sont conditionnées par :

- La réglementation gouvernementale
- La réglementation préfectorale et locale
- Les recommandations fédérales

A ce jour, la fédération a publié un guide des reprises des activités artistiques et culturelles fin août et mis à jour le 16 septembre 2020. (*attention, ces recommandations sont faites à un instant T et peuvent ne plus être d'actualités à l'heure de la lecture de ce procès-verbal*)

Le site de la fédération est mis à jour en tant que de besoin.

L'ensemble des acteurs fédéraux est invité à une visioconférence sur les différents protocoles et la reprise des activités le 24 septembre.

La fédération poursuit son information au territoire via l'infolettre autant que nécessaire.

8 PLAN DE DEVELOPPEMENT 2020/2024

Gérard Briaud rappelle la procédure d'écriture de ce projet de développement fédéral qui se nommera Plan de développement fédéral.

Lucie Renault indique les axes, les actions principales et les objectifs. Elle indique que ce plan sera présenté afin que chacun (fédération, comité, association) puisse identifier de manière plus simple les actions le concernant.

Après discussions et ajustements le comité directeur valide ce projet de plan de développement fédéral 2020/2024 pour présentation aux présidents de comités régionaux. Il va être transmis à ces derniers pour retours et discussions à l'occasion d'une visioconférence mi-octobre. Il sera soumis à l'approbation définitive du comité directeur le 31 octobre puis envoyé à l'ensemble des structures en vue de l'assemblée générale du 28 novembre 2020 ;

9 CONSEIL DU TERRITOIRE

Le conseil du territoire initialement prévu les 19 et 20 septembre est reporté au 17 et 18 octobre 2020 en présentiel sous réserve que les mesures sanitaires en vigueur à cette date le permettent. Le président exprime son souhait qu'il puisse se tenir en présentiel car il s'agira du dernier conseil du territoire de la mandature. Il est envisagé de le reporter à nouveau si nécessaire ou de l'annuler.

10 CONVENTION UGSEL/FSCF

Patrick Laurendeau rappelle que la convention qui lie la FSCF et l'UGSEL s'appuie sur 2 collaborations.

10.1 ACTION PSC1

L'UGSEL détient l'agrément du ministère de l'intérieur pour

- former des formateurs PSC1
- dispenser des formations PSC1

L'UGSEL ouvre ses formations de formateurs à des candidatures FSCF

- Une à deux places par session peuvent être retenues

Ces formations de formateurs sont mises en place par les territoires UGSEL :

Publics ciblés : Agent de développement, organisateur BAFA, BAFD, FORMA'

Ainsi les comité FSCF pourront, grâce aux formateurs PSC1 formés, organiser eux-mêmes des formation PSC1.

Les formateurs PSC1 FSCF auront obligation :

- de participer à 3 session par an que ce soit sur des formations FSCF ou UGSEL. Le diplôme sera fourni par l'UGSEL.
- les prix de formation PSC1 sont fixés par la FSCF, et la FSCF doit reverser 15€/stagiaire à l'UGSEL (gestion administrative, formation continue des formateurs)
- De participer à un recyclage annuel gratuit.

10.2 ACTION BAFA

Les licenciés UGSEL pourront bénéficier d'un tarif préférentiel sur les stages en externat.

L'UGSEL a produit un flyer BAFA FSCF/UGSEL et communique sur des territoires tests.

A ce jour, les équipes UGSEL ET FSCF travaillent ensemble en Ile de France, Bretagne, Maine et Loire, et Hauts de France.

Patrick Laurendeau rappelle l'importance de créer du lien avec les homologues de l'UGSEL.

11 JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE

La fédération bénéficie d'un double agrément, Sport et Jeunesse et Education Populaire (JEP). L'agrément JEP était jusqu'à présent exclusivement décerné à la fédération, ses structures devant déposer un dossier par ailleurs. Le décret n° 2019-838 du 19/08/2019, et notamment son titre II, a modifié l'article 1er du décret n° 2002-571 du 22/04/2002 relatif à l'agrément des associations de jeunesse et d'éducation populaire). L'agrément national JEP accordé à une association nationale ou à une fédération ou union d'associations peut être étendu, sur la demande de celle-ci, à ses associations membres régionales ou départementales qui remplissent les conditions. On dit que ces dernières bénéficient alors d'un « agrément fédéral JEP ». En faisant bénéficier leurs structures régionales et/ou départementales de leur agrément, les fédérations se portent garantes des actions menées par l'ensemble du réseau : une vigilance doit être exercée par les instances nationales quant à l'exercice de l'agrément par les associations affiliées régionales et départementales (bilans réguliers, chartes, remontées régulières d'informations).

Le comité directeur s'interroge sur l'opportunité de proposer aux comités de bénéficier d'un « agrément fédéral JEP » et sur la procédure de vigilance (convention, charte ?). Ce point sera mis à l'ordre du prochain conseil du territoire pour avis.

12 VICE-PRESIDENCE ACTIVITES

12.1 TENNIS DE TABLE

Jean Luc André indique qu'avec l'aide de Bertrand Rousseau et Laurence Sauvez et en lien avec la commission nationale de tennis de table un protocole sanitaire pour le championnat de tennis de table a été produit.

12.2 ACTIVITES AQUATIQUES

Jean-Luc André, Julien Mary et Thomas Mourier ont rencontré durant l'été le directeur général, la secrétaire générale de la fédération française de natation et le chargé de mission du CIAA afin de dissiper les difficultés que rencontrent les associations affiliées à la fédération avec la fédération française de natation compte tenu de leur politique de prise des licences. Il s'agit à l'instar de l'ASPTT de travailler sur une convention. Il a semblé que la fédération française de natation souhaite désamorcer les conflits. Jean Fournier alerte sur le double discours que peut tenir la fédération française de natation dont la politique de prise de licences reste très agressive et empêche les associations à s'affilier à des fédérations affinitaires.

12.3 GENRE

Une commission a transmis une demande de changement de genre sur une licence. La fédération respectera les décisions légales quant au genre de la personne demandeuse. En l'absence de document officiel, la fédération ne pourra procéder à aucun changement.

12.4 GOUVERNANCE

L'étude sur la gouvernance initiée il y a quelques mois se poursuit. Une première proposition sera adressée au président général dans les meilleurs délais afin qu'une présentation puisse être faite lors du comité directeur du 31 octobre.

12.5 ACTIVITES GYMNIQUES ET D'EXPRESSION

Dominique Joly indique que les programmes fédéraux ainsi que les RESC ont été mis en ligne le 23 juillet 2020. La date de mise en ligne de ces documents, bien que favorisée par l'annulation des compétitions, ne doit pas rester un fait isolé car elle permet aux associations de préparer sereinement leur reprise. Pour les rentrées prochaines, une réflexion dans l'organisation des prérogatives des commissions doit être menée pour que les programmes et les RESC soient disponibles fin juillet.

La coordination mixte des 4 activités se réunira en distanciel le samedi 26 septembre.

La commission juges et arbitres s'est réunie en septembre et a amorcé un travail de sensibilisation au e-learning qui permettrait de capter un nouveau public. Pour autant, les formations en présentiel demeurent d'actualités et nécessaires.

12.6 ACTIVITES SPORTIVES

Patrick Laurendeau fait un point d'étape sur les travaux des commissions suivantes

12.6.1 ARTS MARTIAUX :

La commission travaille à un projet de grades FSCF et a d'ores et déjà sollicité le service juridique.

12.6.2 BASKET

La commission a trouvé un organisateur pour le championnat national de basket jeunes mais reste à la recherche d'un organisateur pour le championnat national vétérans

12.6.3 BOULES

La commission doit se réunir en distanciel fin septembre. L'ensemble des membres a prévu de se connecter.

12.6.4 FOOTBALL

La commission s'est réunie le 12 septembre en visioconférence

12.6.5 ACTIVITES DE PLEINE NATURE

La commission s'est réunie le 10 septembre et a fourni un beau travail dans le cadre du brevet d'animateur fédéral. Elle a également travaillé sur le VTC. De plus, la commission projette la mise en place de formations dans de nouvelles régions.

12.6.6 SKI ET MONTAGNE

Le travail sur le championnat national n'est pas encore amorcé.
Les jeux d'hiver de la FICEP, faute de participants, sont annulés.
Philippe Blanc, délégué à la commission ski montagne, pousse la commission à s'investir sur d'autres projets que le championnat.

12.6.7 TIR A L'ARC

Le responsable de la commission est en lien avec les associations et communique régulièrement sur les différents protocoles et leurs mises à jour.

12.6.8 TIR SPORTIF

Une convention est à l'étude pour que la gestion administrative de la commission soit effectuée par le comité régional du grand Est.

12.7 POSITIONNEMENT DES DELEGUES

Les membres des commissions ont reçu de la part des vice-présidents un questionnaire. Les délégués aux commissions n'ont pas été mis en copie.

Les suppléants des délégués aux commissions sont rarement informés des actualités liées aux commissions dont ils sont suppléants.

12.8 PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES REMISES DE MEDAILLES / RECOMPENSES

Le protocole sanitaire pour les remises de récompenses est en cours d'élaboration. Bertrand Rousseau rappelle qu'il convient avant tout de porter un masque, garder une distanciation sociale, ne pas serrer les mains.

Chaque commission sera consultée afin que ce protocole soit adapté en fonction des us et coutumes de chaque activité.

12.9 ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

12.9.1 PROTOCOLES

En l'absence de Claude Schmit, vice-président délégué aux activités culturelles, Pascal Fonteneau remercie les personnes qui ont travaillé sur les protocoles sanitaires (siège fédéral, médecin). Les

protocoles de la FSCF concernant les activités culturelles rejoignent ceux édictés par les fédérations de pratiques en amateurs (CMF, A cœur Joie...)

Il indique que la COFAC fait également un travail important d'informations sur les différents protocoles, modalités à respecter.

Il rappelle que le ministère de la Culture a publié son plan de relance. Ce plan de relance fera l'objet d'une diffusion dans une infolettre, au même titre que le plan de relance pour les activités sportives.

12.9.2 DANSES

Il semblerait que la CN danses souhaite être intégrée à la CNPAC pour la prochaine mandature. Le délégué va se renseigner.

12.9.3 MUSIQUE

La commission va se réunir courant novembre. Elle finalise son RSA.

12.9.4 PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

La commission va se réunir le 10 octobre. A l'ordre du jour : point sur la reprise

Le chant choral a des difficultés à reprendre compte tenu des protocoles sanitaires et certaines activités artistiques ne peuvent toujours pas reprendre.

Le séminaire autour du sport musique santé en Gironde a dû être annulé et devrait être reporté à une date ultérieure.

13 VICE-PRESIDENCE FORMATIONS

13.1 CALENDRIER DES FORMATIONS FEDERALES

Anne-Marie Lemoine indique que dans le cadre de la validation du calendrier des formations fédérales, les délais ont été respectés par tous. Les commissions ont été particulièrement réactives et les territoires ont pu avoir des réponses en temps et en heure.

Les services ont tout de même rencontré quelques difficultés à joindre certains organisateurs ou lorsque ces derniers avaient du mal à se projeter sur la saison 2019/2020 compte tenu de la crise sanitaire.

Ainsi le calendrier des formations fédérales délivrées entre septembre et novembre a été mis en ligne en juillet et celui pour la période décembre juin a été mis en ligne en septembre.

Lors de ce travail autour du calendrier, il a été remarqué qu'il y avait souvent une confusion entre stage et formation.

13.2 SEMINAIRE D'ACCOMPAGNEMENT A LA PRISE DE RESPONSABILITES FEDERALES

Le séminaire d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales initialement programmé en mars 2020 a été reporté du 25 au 27 septembre 2020. A ce jour 9 personnes sont inscrites.

Le comité directeur envisage une formation spécifique pour les personnes qui entameront leur premier mandat d'élu dans le cadre de la mandature 2020/2024.

13.3 SEMINAIRE DES FORMATEURS

Le séminaire des formateurs initialement prévu fin octobre au domaine Saint Joseph de Sainte Foy les Lyon a été annulé en raison de la diminution de la jauge du site due aux mesures sanitaires.

Une solution alternative avec des sessions en visioconférences est à l'étude.

Anne-Marie Lemoine rappelle que les commissions nationales peuvent si elles le souhaitent organiser leur rencontre de formateurs en visioconférence.

14 VICE PRESIDENCE SOLIDARITES ET INNOVATIONS

14.1 GROUPE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Laurence Munoz indique que ce groupe travaille sur :

- La parution des actes du colloque
- le concept de multiactivités

et mène une réflexion sur

- la question de l'éducation par le sport par le biais d'une convention avec les directeurs STAPS par exemple
- l'agence de l'éducation par le sport

14.2 COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Laurence Munoz indique que cette commission est très active. Un volontaire en service civique va être recruté courant septembre.

14.3 COMMISSION HISTOIRE ET PATRIMOINE

Laurence Munoz indique qu'un volontaire en service civique va être recruté courant septembre. Cette commission poursuit sa production d'interviews et de vidéos et œuvre à la réparation des objets de mémoire.

14.4 EDUCATION POPULAIRE

Laurence Munoz rappelle que le Camp Ficep et Soleader ont dû être annulés en 2020 et qu'ils sont reportés en 2021 sur les mêmes lieux.

14.5 HANDICAP ET SOLIDARITES

Gérard Santoro rappelle que la fédération a reçu 2 subventions pour le développement des AVA (auxiliaires de vie associative) sur le territoire. Bien que les 2 formations aient été annulées en raison de la crise sanitaire, il convient de poursuivre le travail de communication autour du recrutement des AVA et de référents par territoire. Une évaluation devra être fournie dans le cadre des subventions. Pour information, Sophie Eridia a repris contact avec les Pays de la Loire pour un point d'étape et interviendra sur la mise en place des AVA lors de l'assemblée générale du comité régional Ile de France.

Le guide du handicap édité par la fédération dans sa version mise à jour et revue sera mis en ligne le 3 octobre.

14.6 SANTE

Bertrand Rousseau indique que la commission a beaucoup travaillé sur les protocoles. Marjolaine Kazouit étant en congés maternité, Bertrand Rousseau et Anny Sylvestre-Baron sont en charge du suivi de certaines actions. Atoutform' sera présenté au village Sentez-Vous Sport à Paris (*suite aux annonces du 23 septembre 2020, le village a été annulé*)

15 INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS AUX ASSEMBLEES GENERALES

A ce jour, le comité directeur sera représenté dans 36 assemblées générales de comités départementaux et 7 assemblées générales de comités régionaux.

Les délégués du comité directeur n'étant pas spécialistes sur tous les domaines, il convient de rapporter les questions afin que le siège puisse adresser une réponse aux territoires dans la semaine qui suit.

Un courrier sera adressé aux comités départementaux et régionaux pour lesquels le comité directeur ne peut être représenté à leur assemblée générale.

VALIDATION D’AFFILIATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS DU PRESIDENT GENERAL PAR DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR

COMITE REGIONAL PAYS DE LA LOIRE

Comité départemental Maine et Loire

2021 – 01 – TWIRLING CLUB LES HAUTS - D’ANJOU

ACTIVITE(S) : Twirling

NOMBRE D’ADHERENTS : 25

PRESIDENT : M. Olivier BELLANGER

SIEGE SOCIAL : 28 B rue du câble, 49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE

Remarque service juridique et financier : aucune

COMITE REGIONAL BRETAGNE

Comité départemental Morbihan

2021 – 02 – ESPOIR DE L’OUST

ACTIVITE(S) : Basket

NOMBRE D’ADHERENTS : 39

PRESIDENTE : MME Ludivine RIVIERE

SIEGE SOCIAL : Rue du stade, 56200 LES FOUGERETS

Remarque service juridique et financier : aucune

COMITE REGIONAL OCCITANIE

2021 – 03 – MAINS SUR TERRE

ACTIVITE(S) : Poterie

NOMBRE D’ADHERENTS : 14

PRESIDENTE : MME Reine LIENG

SIEGE SOCIAL : 1 chemin du ruisseau, 31290 AVIGNONET

Remarque service juridique et financier : aucune

COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

Comité départemental Gironde

2021-04 - ACROSWAY DUO

ACTIVITE(S) : Cirque, autres danses, danse contemporaine, stretching

NOMBRE D’ADHERENTS : 98

PRESIDENT : M. Alain MASSICARD

SIEGE SOCIAL : 11 rue André Ampère, 33700 MERIGNAC

Remarque service juridique et financier : aucune

Le comité directeur prend acte de ces nouvelles affiliations.

MANIFESTATIONS NATIONALES

Report des organisations de manifestations de 2020 en 2021

CHAMPIONNAT NATIONAL 3 DE GRS

Date : 29 ET 30 MAI 2021

Lieu : FLERS (61)

Organisateur : CULTURE ET LOISIRS DE CHANU (61)

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES DE GYMNASTIQUE MASCULINE

Date : 12 ET 13 JUIN 2021

Lieu : SAINT-AMAND-LES-EAUX (59)

Organisateur : L'AMANDINOISE

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES DE GYMNASTIQUE FEMININE « FEDERAL-F1 »

Date : 19 ET 20 JUIN 2021

Lieu : BRUZ (35)

Organisateur : LA JEANNE D'ARC DE BRUZ

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES DE GYMNASTIQUE FEMININE « F2 »

Date : 26 ET 27 JUIN 2021

Lieu : TOUL (54)

Organisateur : ASSOCIATION GYMNASTIQUE ESPERANCE TOUL

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES DE GYMNASTIQUE FEMININE « F3 »

Date : 3 ET 4 JUILLET 2021

Lieu : ARNAS (69)

Organisateur : COMMISSION TECHNIQUE DE GF DU CD RHONE FSCF

Le comité directeur prend acte de ces reports.

DEMANDE DE VALIDATION DE NOMINATION AUX COMMISSIONS TECHNIQUES NATIONALES

- **Boules** : Jean-Michel PAUZE

Le comité directeur valide la nomination proposée.

DEMISSION AUX COMMISSIONS TECHNIQUES NATIONALES

- **Gym form** : Laetitia LIEZ
- **GRS** : Céline FARNIER
- **Gym féminine** : Michel APPELGHEM

Le comité directeur prend acte de ces démissions.

DEMANDE DE VALIDATION DE DISTINCTIONS FEDERALES

Honneur vermeil

SONNET Jean-Luc	Alerte Grayloise	CD 25 70 90
THIEBLEMONT Eric	Légion St Michel	CD MEUSE
CARDON Dominique	Bergeronnettes de l'Espérance d'Ancerville	CD MEUSE
RUSE Claude	Légion St Michel de St Michel	CD MEUSE
BELLEFET Didier	La Cambronnaise	CD Loire-Atlantique
MICHELOT Robert	La Cambronnaise	CD Loire-Atlantique

Reconnaissance vermeil

NAEGELE Geneviève	La Cambronnaise	CD Loire-Atlantique
NAEGELE Pascal	La Cambronnaise	CD Loire-Atlantique
CARRIOU Blandine	La Cambronnaise	CD Loire-Atlantique

Le comité directeur valide les demandes de distinctions fédérales.

Plus aucune autre question n'étant posée, le secrétaire général lève la séance à 15h30.

Le présent procès-verbal a été validé le 26 octobre 2020.

Handwritten signature of Christian Babonneau in black ink, featuring a stylized 'C' and 'B' with a horizontal line underneath.

Le président général
Christian BABONNEAU

Handwritten signature of Gérard Briaud in black ink, featuring a stylized 'G' and 'B' with a horizontal line underneath.

Le secrétaire général
Gérard BRIAUD